

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Table with 2 columns: Direction (Nantes, Angers) and Departure times (7h 39, 3h 43, 3h 19, 8h 52).

Table with 2 columns: Direction (Paris, Tours) and Departure times (9h 44, 11h 42, 6h 11, 9h 20, 2h 47, 7h 42).

Table: PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. Poste, 24 f. Six mois, 10 f. Poste, 13 f. Trois mois, 5 f. 25 c. Poste, 7 f. 50 c.

CHRONIQUE POLITIQUE.

A la date du 20 décembre, l'état des choses à Gaëte n'avait pas changé.

Si nous sommes bien informés, toutes les mesures seraient prises pour que l'escadre française pût, au besoin, conserver sa situation pendant l'hiverage.

Les dernières nouvelles de Naples font pressentir comme très-prochain le départ du roi Victor-Emmanuel.

D'après les mêmes dépêches, l'annonce du départ prochain de M. Farini avait pris une telle consistance, qu'on s'accordait à le considérer comme certain. (Le Pays.)

S'il fallait en croire l'Indépendance belge, la flotte française continuerait à empêcher le bombardement de Gaëte. Le Siècle, en reproduisant cette assertion de la feuille belge, ajoute :

« Nous ne saurions croire à tant de longanimité envers un roi qui n'est tombé du trône que parce qu'il n'a pas suivi les conseils bienveillants de la France. »

Enfin le mouvement de la marine militaire piémontaise nous porte à croire que le Piémont ne sera pas toujours empêché par la France d'attaquer Gaëte du côté de la mer. Le Courrier mercantile de Gènes annonce que tous les vaisseaux de guerre disponibles sont partis pour Gaëte, excepté l'Eurydice. Le Desgenèys, qui avait à bord 20 mortiers et 20 000 bombes ou grenades, est parti le dernier, remorqué par le vaisseau le Comte-Cavour.

L'Union publie l'ordre du jour adressé par le roi François II aux troupes dans les Etats pontificaux. Il est daté du 26 novembre 1860. Le roi exprime la ferme confiance que sous peu ces troupes reviendront « peut-être pour combattre encore et augmenter la gloire des troupes napolitaines. »

Une dépêche venue par la voie de Rome annonce qu'on pensait que, par suite du mauvais temps et des neiges qui tombent ordinairement en abondance dans la terre de Labour à cette époque de l'année,

il ne serait entrepris, de part et d'autre, aucune opération sérieuse pendant à peu près un mois.

Le roi Victor-Emmanuel ne reviendra certainement à Turin qu'après la reddition de Gaëte.

« Sa présence à Naples, jugée utile à beaucoup d'égards, dit une lettre adressée à la Presse, est presque nécessaire comme effet moral contre les insurrections des Abruzzes et de la terre de Labour. C'est un bruit, parmi les bandes insurgées, que le Galantuomo, comme ils disent ironiquement, « va » s'en aller, et qu'alors tout sera fini pour les Piémontais. » En présence d'une telle situation, le départ du roi eût pu avoir de fâcheux résultats. Du reste, Victor-Emmanuel aime beaucoup Naples, à ce qu'il paraît, et les lettres signalent toutes chez lui une sorte de débordement de sa gaieté naturelle. Le jendi 13, à un diner de cour, où brillèrent les plus nobles ducs et les plus brillantes marquises de l'Etat napolitain, le roi anima toute l'assistance en se montrant plus qu'à l'ordinaire « gentilissimo e molto giovale. » Ce sont les termes mêmes d'une correspondance publiée.

« Les jours suivants, le roi a passé une revue, visité Pompeï, etc. Au retour de Pompeï, une scène se passa qui sembla l'ennuyer et le troubler beaucoup. M. Farini décida l'incarcération des camoristi par voie économique et en masse. Ensuite il fut résolu qu'on les transporterait dans l'île de Sardaigne. Peut-être même sont-ils déjà en mer pour Gènes, d'où l'on doit les conduire dans l'île, suivant des ordres déjà transmis, à ce qui m'est conté. Donc, au retour du roi, venant de Pompeï, voilà que la voiture royale est entourée de vingt à trente femmes plus ou moins dégoûtées et criant : Rendez-nous nos maris ! C'étaient les camoristes du sexe féminin. Elles hurlaient si fort pour implorer, que Victor-Emmanuel en fut tout ému. On les écartera à grand-peine. »

Des correspondances de Constantinople, reproduites par quelques journaux français, annoncent que la réunion des chambres valaques a eu lieu le 10 du courant et celle des chambres moldaves le 13.

A cette occasion, ces correspondances prétendent que la proposition de réunir les deux principautés en un seul Etat serait faite prochainement, et qu'on se flattait d'avoir, dans ce but, l'adhésion du gouvernement ottoman.

Nos informations nous mettent à même d'affirmer que le consentement présumé de la Porte est une supposition gratuite. (Le Pays)

Le Journal de Dresde, du 22 décembre, annonce qu'après une indisposition catarrhale de six jours, le roi a été également atteint de la rougeole. Durant la maladie du roi, le conseil des ministres dirigera les affaires de l'Etat.

Nous lisons dans le Times du 20 décembre (2^e édition) :

On a des nouvelles de Bombay du 26 novembre et de Calcutta du 17 novembre. Le mécontentement populaire au sujet de l'income-tax est toujours aussi grand. Les mécontents paraissent disposés à refuser le paiement de cette taxe.

La clôture de la souscription aux 250,000 obligations de l'Empire-Ottoman est fixée au Jeudi 27 décembre.

Ces obligations sont de 500 fr. chacune, Remboursables à 500 fr., Emises à 312 fr. 50 c., Rapportant un intérêt de 30 fr. par an, soit 9 1/2 0/0.

Par contrat du 29 octobre 1860, passé entre le gouvernement ottoman et MM. J. Mirès et C^o, ratifié par firman (ou décret) de S. M. I. le Sultan, un emprunt a été effectué.

Table: Garanties. Par firman de S. M. I. le Sultan, les revenus affermés donnés en garantie et spécifiés dans l'article 9 du contrat ont été confirmés. Ces revenus, affectés au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt, s'élèvent en piastres ottomanes à 141,081,543. Ou en livres sterling 1,282,560. Ou en francs 32,064,000.

FUUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

(Suite.)

« — Je fuyais Paris avec Hélène, — dit-il, — car, je puis le déclarer aujourd'hui, Rose, la comtesse des Molléux, était toujours cette même femme que j'ai tant aimée, et dont l'amour fut l'origine de toutes mes fautes. Sans elle, sans ses goûts pour le luxe le plus effréné, je serais resté digne, sans doute, de la noble amitié de Frédéric Dormont, mon compagnon d'études, celui dont le colonel Roland fut depuis le frère d'armes. Sans ma passion insensée pour Hélène, je n'aurais pas foulé l'honneur aux pieds des mon entrée dans le monde, je n'aurais pas dépensé mon intelligence et mon énergie à rechercher la fortune par mille moyens coupables. »

Inutile et tardive confession d'un aventurier, cet aveu ne devait pas ébranler le baron de Coisin, qui, lui aussi, avait couru les grandes aventures, mais par dévouement à une passion politique, sans arrière-pensée de lucre, sans faiblesse, sans remords.

« — Hélène m'avait ébloui, continua Rodolphe Bardan ; moi je la fascinai à mon tour ; elle devint mon es-

clave comme j'étais le sien ; un fatal enchaînement de circonstances nous unit l'un à l'autre ; son amour me fut fatal. Ce n'est pas que nous eussions essayé de frauder le Trésor, non ! non !... je vous affirme et je le jurerai jusqu'au dernier moment, j'avais loyalement gagné le guin. Mais ensuite, aigri par l'injustice des hommes, ambitieux et poussé comme je l'étais par une femme plus ambitieuse encore que moi, je me fis une conscience à part.

« Je considérais que la France me devait un milliard ; je ne négligeai rien pour me faire payer tout ou partie de cette somme. — Mon entreprise des Vélocifères et une immense machination qui s'y rattachait étaient dirigées contre mon inique débiteur... »

« Hélène me resta dévouée tant qu'elle crut que je gagnerais cette partie plus hasardeuse encore que la première.

« Mais tous mes projets étaient ruinés par la base, parce que j'avais reculé au dernier moment devant l'horreur des crimes qu'il fallait commettre. Hélène, vous allez le voir, ne me pardonna pas ces scrupules.

« Quelque hâte que j'eusse mis dans ma fuite, elle parvint à la retarder, de telle sorte qu'une seconde chaise de poste nous atteignit près des frontières de la Belgique.

« Il faisait nuit ; des cris : Au secours ! se font entendre ; je saute à terre et m'avance imprudemment pour

tâcher de délivrer les autres voyageurs que je croyais en danger.

« Je portais une paire de pistolets sur moi ! » Tout-à-coup, j'entends deux coups de feu, les deux postillons sont tués.

« Un homme armé jusqu'aux dents m'attaque, je décharge mes pistolets sans l'atteindre ; il me menace d'un sabre ; une lutte corps à corps s'engage, je lui arrache l'arme dont il voulait me frapper.

« Il prend la fuite pour se rapprocher de son complice, qui montait dans ma chaise de poste. Je reconnus mon valet de chambre : Hélène lui tendait la main.

« La misérable était de connivence avec les deux assassins, dont l'un prit la place du postillon.

« Je compris tout ; avant que la voiture fût repartie, je m'étais éancé sur Hélène : elle seule fut la victime de ma vengeance !

« Mes efforts désespérés ne purent rien contre les ravisseurs, qui s'enfuirent rapidement du lieu de la scène.

« Le corps d'Hélène, dépouillé des bijoux et diamants dont elle s'était parée à dessein, fut jeté par la portière.

« Une horreur profonde me glaça.

« J'étais encore Bardan ! encore le forçat, le maudit, trahi, déshonoré, ruiné. Je fus sur le point de m'arracher la vie. Puis je me mis à courir comme un fou ; quelques jours après, j'arrivai à Bruxelles, à pied, tremblant d'é-

La somme nécessaire pour solder les annuités dues pour les intérêts et l'amortissement ne s'élevant qu'à 27,360,000 fr., l'excédant sera versé au ministère des finances de l'Empire Ottoman (art. 11).

Commission de l'emprunt.

Aux termes de l'article 12 du contrat, les contractants de l'emprunt ont le droit de se faire représenter auprès du gouvernement, et, en outre, peuvent recevoir directement des mains des garants des fermiers les versements successifs des revenus affermés, spécialement affectés au service des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt.

Pour l'exécution de cette disposition, le gouvernement de Sa Majesté impériale a autorisé la constitution d'une commission spéciale de douze membres, résidant à Constantinople, à Paris et à Londres.

Remboursement du capital.

Ces obligations sont remboursables à 500 fr. en trente-six années, par tirages semestriels, qui se feront à Paris. Le 1^{er} tirage aura lieu au mois de juin 1861, et le remboursement à 500 fr. des obligations sorties sera effectué à partir du 1^{er} juillet 1861, avec le paiement des intérêts.

Paiement des intérêts.

Ces obligations, de 500 fr. chacune, rapportent 30 francs d'intérêt par an, jouissance du 1^{er} janvier 1861, payables les 1^{er} juillet et 1^{er} janvier, à Paris et à Londres.

Attributions d'obligations.

Par suite de traités faits, il a été attribué :

Aux banquiers de Constantinople, représentés, à Paris, par MM. G. Couturier et C^{ie} et A. Rostand, ce dernier agissant pour MM. G. Hava et C^{ie}. 100,000 obligations.

A MM. Arlaud, G. Court et C^{ie}, à leur nom et aux noms de leurs mandants de Constantinople. 80,000 d^e.

Aux actionnaires de la Caisse générale des Chemins de fer. 25,000 d^e.

Il a été réservé, en outre, pour une souscription publique

250,000 obligations.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Ces obligations sont émises à 312 fr. 50 c.

Elles sont payables comme suit :

62 fr. 50 c. en souscrivant ;

50 » dans les dix jours de la publication de la répartition ;

50 » du 20 au 30 janvier ;

50 » du 18 au 28 février ;

50 » du 20 au 31 mars ;

50 » du 20 au 30 avril.

312 fr. 50 c. ensemble.

Les souscripteurs qui verseront en souscrivant le montant intégral des obligations jouiront d'une bonification de 5 fr., dont il leur sera tenu compte après la répartition.

La souscription est ouverte :

À Paris, chez MM. J. Mirès et C^{ie}, rue Richelieu, 99 ;

À Londres, à la Banque de Turquie ;

À Bruxelles, chez MM. Tiberghien Delloye et C^{ie} ;

À Amsterdam, chez MM. Alstorpius et Von Hemert ;

À Hambourg, chez MM. J. Berenberg Gosseler et C^{ie} ;

Dans les villes où la Banque de France a des succursales, les versements pourront être faits au crédit de MM. J. Mirès et C^{ie}.

La clôture de la souscription étant fixée au 27 décembre, les actionnaires de la Caisse générale des Chemins de fer devront, dans le même délai, user de la faculté qui leur est réservée. (621)

FAITS DIVERS.

L'épiscopat français vient de faire une nouvelle perte dans la personne de M. Massonais, évêque de Périgueux et de Sarlat, qui a succombé à une péritonite aiguë, après quatre jours de souffrance. M. Massonais n'avait pas encore accompli sa cinquante-sixième année.

— À Paris, on ne croit pas à la nouvelle du mariage de la jeune duchesse de Leuchtenberg, avec le fils aîné du roi Victor-Emmanuel, donnée par un journal belge.

— La fabrication des canons Armstrong, de 100, à Woolwich, est poussée avec une grande activité. Six pièces de ce calibre ont été essayées et jugées bonnes au service. On va faire également quelques canons de 25 pour la marine, sur un modèle qui a reçu l'approbation du bureau de l'amirauté.

Pour faits divers : P. GODET.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous trouvons dans le *Journal d'Agriculture pratique* le compte-rendu d'un ouvrage de M. Jules Delbück, par M. Eug. BONNEMÈRE. Nous reproduisons cet article ; la parole de M. Eug. Bonnemère ne peut que favoriser le placement d'un ouvrage appelé à rendre de très-grands services dans toutes les classes de la société. Ce livre est très convenable pour être offert en étrennes.

Les Récréations instructives, tirées de l'Education nouvelle, journal des mères et des enfants, par M. Jules Delbück (1).

Voici un charmant livre, dicté par le cœur, écrit par l'esprit, auquel une place de choix est réservée dans toutes les bibliothèques, dans celles des campagnes plus encore que dans celles des citadins.

Depuis un certain nombre d'années, il est facile d'observer chez la plupart des intelligences d'élite un mouvement prononcé vers la campagne et ses utiles travaux. Mais pour que ce revirement très-heureux se continue et porte tous ses fruits, pour que la vie, la littérature, les habitudes deviennent agricoles en France, comme elles le sont chez nos voisins d'outre-Manche, c'est surtout sur les jeunes générations qu'il faut agir, c'est chez les enfants qu'il faut développer ces utiles penchants d'où doivent découler la richesse, la prospérité, la sécurité, véritable grandeur enfin de la patrie.

Jusqu'à ce jour, il faut bien le reconnaître, l'édu-

(1) Un volume très-grand in-8. Prix : broché, 12 fr. ; cartonné, 13 fr. ; relié, 15 à 18 fr.

cation a été purement littéraire et nullement pratique. Les bacheliers que forme chaque année l'Université, et dont bon nombre sont destinés à faire des propriétaires terriens ou des fermiers, sortent des lycées sans qu'il leur ait jamais été enseigné comment pousse le blé, et si le bombyx ne s'appelle pas ver à soie, il en est plus d'un auquel on pourrait persuader que c'est le mouton qui produit la soie, et le bombyx qui file la laine. Naguère, nous avons eu auprès de nous, à la campagne, pendant tout un été, un jeune professeur fort savant, répétiteur dans un des lycées de Paris. Un jour qu'il entendait dire que la femme de basse-cour avait mis des œufs de cane sous une poule, il demanda pourquoi on faisait éclore des poules plutôt que des canards, et quel avantage on y trouvait. L'infortuné savait du grec et du latin autant qu'homme de France, mais il croyait qu'une poule couvant des œufs de cane faisait éclore des poulets, et qu'une cane couvant des œufs de poule donnait le jour à des canetons.

À quelles conséquences étranges ne l'eût pas conduit cette croyance de sa part, s'il eût appris que dans bien des fermes du Midi, souvent c'est la chaleur humaine qui fait éclore les œufs de ver à soie, qui sont littéralement couvés par des femmes ou par des enfants qui, à cet effet, restent au lit pendant plusieurs journées ?

Mais sérieusement, que peut-on raisonnablement attendre des élèves, quand les éducateurs en sont là ?

Pour les filles, c'est bien pis encore, et il semble qu'on se soit posé pour problème de leur faire prendre la campagne en une sainte horreur, tant l'éducation qui les attend dans la plupart des pensionnats est futile, fautive, inutile et uniquement dirigée en vue de faire d'elles des femmes du monde, très-aptées à briller dans les salons de Paris et des grandes villes, mais très-incapables de prendre quelque intérêt aux saines occupations de la propriété, ni de rien comprendre aux choses sublimes de la nature. On peut donc dire sans paradoxe que jusqu'ici l'éducation a fait fausse route dans un pays où les deux tiers au moins de la population vit sur les champs, exclusivement occupée aux travaux des champs.

Aussi, lorsque le père ou l'époux s'avertissent à vouloir persuader à la fille ou à l'épouse que le devoir de tout homme qui possède est de vivre au moins une notable partie de sa vie sur sa terre, de consacrer à l'amélioration, aux progrès de l'agriculture, une partie des revenus que lui fait l'agriculture, il faut voir les excellentes raisons que ce gracieux monde féminin qui les entoure fait valoir pour les détourner de cette idée terrible de s'enterrer à la campagne, toutes les impossibilités derrière lesquelles on se retranche comme derrière une forteresse inexpugnable ! On serait plus riche, sans nul doute ; mais l'argent n'est rien que le signe représentatif des plaisirs que les cités seules prodiguent en foule. Il n'y a pas même à la campagne d'éléments d'éducation pour les enfants : ni écoles décentes, ni bibliothèques, ni livres, ni moyens de s'en procurer. Vent-on donc faire de ces pauvres petits des planteurs de choux dans l'avenir ?

Personne n'était plus capable que M. Jules Delbück de tenter de faire rentrer l'éducation dans sa voie, puisque la grande préoccupation de sa vie a

été accusé des meurtres commis sur la frontière, sans papiers, sans crédit, presque sans argent.

» Heureusement je savais le hollandais ; je me fis passer pour matelot, et je me dirigeai sur Anvers, où je parvins à m'embarquer pour le Brésil.

» Il fallait fuir l'Europe, j'y étais trop connu.

» Au Brésil, je ne trouvais d'autre ressource que la navigation ; je finis par commander une sumaca et me batardeai avec elle jusque dans le canal de Mozambique.

» Les établissements portugais qui se trouvent sur la côte sud-est d'Afrique sont peu fréquentés, j'avais des chances pour y reconstruire ma fortune. Alors, je me serais retiré à Saint-Thomas, dans les Antilles ; j'avais choisi pour mon refuge celui de tous les forbans du globe.

» La destinée en décida autrement.

» Mes premiers voyages de traite m'avaient placé dans une position sortable ; je portais au Brésil le nom de capitaine Moëlho ; mon armateur, qui habitait les environs de Bahia, enchanté de mes succès, voulut m'attacher plus étroitement à lui et me proposa d'épouser sa sœur, riche veuve, maîtresse d'une fort belle habitation du Recon-cavo, et intéressée dans nos opérations commerciales.

» J'acceptai avec joie, je me mariaï et ne tardai pas à repartir avec l'espérance de me reposer un jour au sein d'une honorable famille.

» Les courants du canal jetèrent mon navire sur Ma-

dagascar. Tous mes compagnons périrent dans ce naufrage ; encore une fois nu et dépouillé de tout, je parvins à gagner la terre où vous me voyez.

» J'abregerai ce triste récit. À quoi bon vous peindre l'affreuse position dans laquelle je me trouvais d'abord chez des peuples barbares qui me condamnèrent aux plus rudes travaux et voulurent plusieurs fois me faire périr dans les tortures ? À quoi bon vous raconter mes diverses évasions : des Sakalaves chez leurs voisins, et enfin chez les Bétimsaras ?

» Il suffit de dire que la guerre déclarée entre ces féroces tribus me mit à même de faire triompher celle sur laquelle je régnais aujourd'hui.

» Je m'étais rapproché de cette partie de l'île, dans l'espérance de me soustraire au pompeux esclavage qui m'environne, mais je me suis vainement présenté à l'officier qui commande Sainte-Marie.

» Par les mêmes motifs que vous, monsieur de Coisin, il m'a repoussé. Ici, je le sais, je suis entouré d'ennemis. Ma puissance éphémère est le but de l'envie ; je m'attends à être poignardé et il ne me reste qu'à me draper pour mourir !

Alors Bardan se leva, et, déployant son pagne royal : « Voici de riches trésors, me dit-il, je vous les confie ; ma sœur, Thérèse Bardan, vit ignorée à Chalons-sur-Marne ; j'ai rarement songé à elle dans le cours de ma vie vagabonde ; je ne lui ai fait qu'une seule fois un don

anonyme, du temps qu'on m'appelait comte des Molleux. Elle est pauvre, elle peut être dans un état voisin de la misère ; tenez, chargez-vous de lui faire remettre ces lingots et ces pierres précieuses. C'est tout ce que peut désormais pour elle son malheureux frère Rodolphe. Qu'elle ignore que je vis toujours ! Ce sera mon héritage... Pourquoi l'attrister de ma misérable existence.

» Quant à ma femme, qui est riche et maintenant trop âgée pour songer à se remarier une troisième fois, je retournerais chez elle si j'en avais le pouvoir, mais je renonce à lui écrire ; nous n'avons vécu ensemble que peu de mois, elle doit m'avoir oublié !

» Adieu ! commandant, adieu !... »

Quand il eut dit, il sortit gravement en composant son visage ; les rameurs de sa pirogue le saluèrent profondément, il s'embarqua, et, par les ordres de M. de Coisin, une salve de trois coups de canon fut faite en l'honneur de ce roi barbare, qui se rappela sans doute trois autres coups de canon tirés à cause lui dans des conditions bien différentes.

Quelques jours après, le bruit courut à bord de l'*Ar-témise* qu'à son retour dans sa tribu Rodolphe Bardan avait été assassiné par les principaux Rohandrians Bétimsaras.

Mais le chef de timonerie, hochant la tête, dit à ses plus fidèles auditeurs :

— Connue, la couleur ! C'est toujours la même farce !...

été l'éducation de la première enfance. L'un des premiers, il a pris en main la cause des Crèches, et certes peu d'hommes en France ont fait autant que lui pour populariser cette précieuse institution. Il eût été bien regrettable que toutes les excellentes choses que renfermait son *Journal de l'éducation nouvelle* y demeurassent à jamais enfouies, et il faut le remercier d'avoir songé à tirer quelques perles de ce riche écrivain pour les offrir au public.

Laissons l'auteur définir lui-même le but qu'il s'est proposé en publiant le livre que nous annonçons aujourd'hui :

« La vie moderne a des exigences que ne présentait pas au même degré la vie plus simple et plus facile d'autrefois. L'agriculture et l'industrie, les sciences et les arts ont pris une si grande importance et touchent par tant de points à la vie de chacun de nous, que des notions élémentaires sur tous ces sujets sont devenues impérieusement nécessaires. Notions élémentaires, disons-nous, car il ne s'agit point d'ajouter de nouveaux volumes aux savants traités qui existent en grand nombre sur toutes les branches des connaissances humaines. L'entreprise est plus modeste, et c'est principalement à répondre aux *pourquoi* et aux *comment* de tous les jours que s'applique le nouveau recueil des *Récréations instructives*.

« D'où vient ceci ? pourquoi cela ? d'où vient le pain, d'où vient le vin ? quel animal nous nourrit de son lait ou de sa chair ? quel autre nous habille de sa chaude toison ? Qu'est-ce que ces deux distributeurs de force et de mouvement qui apparaissent partout, et qu'on appelle la vapeur et l'électricité ? D'où viennent la vitre de la fenêtre, la serviette de lin ou de coton, le chapeau de soie, la feuille de papier, et cent autres objets qui nous entourent et remplissent nos demeures ? Toutes ces interrogations, dont sont prodigés les enfants de tout âge, doivent être l'objet principal des premiers enseignements. »

Les *Récréations instructives* contiennent trois choses — le texte, les dessins, la musique, — qui toutes trois concourent au même but : faire connaître et comprendre, c'est-à-dire faire aimer dans son ensemble et dans ses détails ce globe dont Dieu a confié la gérance et l'exploitation à l'homme. Nous ne voulons pas faire un choix là où tout est excellent, et nous prenons le premier des tableaux synoptiques coloriés. Il représente l'âne, ce cheval du pauvre, de même que le canard est le cygne (sans calembour) de la petite propriété. Le centre de la gravure présente à nos regards une scène de famille. L'ânesse broute gravement l'herbe sur le bord d'une route plantée de saules, tandis que le baudet, le nez au vent et la lèvre retroussée, cherche peut-être à mêler sa voix aux sons graves de l'Angelus, dont le clocher du village, qui occupe les derniers plans, semble lancer dans l'espace les pieuses volées. Quant à l'âne espiègle, en enfant mal élevé et en véritable petit paysan qu'il est, il se roule sans façon dans la poussière du chemin et complète sa sensation en agitant télégraphiquement dans les airs ses quatre longues jambes. Tout autour de ce groupe principal, aux angles et dans l'encadrement, nous voyons l'ânesse qui court porter à la ville son lait si précieux, qui rend la fraîcheur aux teints flétris; ici maître Aliboron traîne la charrue du pau-

Il se fait passer pour mort et archi-mort; il n'est pas plus mort que vous ou moi... Bardan, Dinan, Nathan, blanc bonnet, bonnet blanc!

A bord de l'*Artémise*, qui appareilla peu de jours après, l'équipage se rendait volontiers à l'opinion du chef de timonerie; mais M. de Coisin n'admit pas un seul instant que Bardan eût survécu.

— Les Betimsaras, pensa-t-il, se seront aperçus de la disparition des lingots et des pierres qu'il m'a apportés, et l'auront puni de ses derniers projets d'évasion.

Quoi qu'il en soit, le capitaine de l'*Artémise* comptait aller lui-même à Châlons et y dire de bonne foi à M^{lle} Thérèse Bardan, la vieille sœur du coureur d'aventures, que les trésors dont il était le dépositaire, formaient l'héritage du condisciple de Frédéric.

Telle fut, en analyse, la narration de M. de Coisin, que mon oncle Roland venait de nous répéter, non sans en déduire quelques réflexions sur le héros de l'histoire.

La persévérance de Rodolphe Bardan était un texte à développer. Mon oncle parlait devant des jeunes gens qui avaient une carrière à fournir; il fit l'éloge de cette précieuse qualité :

— Mais, ajouta-t-il, cet aventurier voulut s'enrichir tout d'abord par un moyen déloyal; de là découlent ses nombreuses infortunes. Avec sa ténacité à toute épreuve, son énergie et ses talents, quel but n'eût-il pas atteint,

vre paysan; là, il porte le musicien ambulant et son orgue qui vulgarise au loin les heureuses inspirations des Orphées modernes; plus loin, il est savant, il occupe le centre d'une foule compacte, qu'il émerveille par ses tours; c'est sur son dos que l'enfance fait ses premiers essais dans l'art du cavalier; plus loin,

Secondé par une chance heureuse, Il sert de Bucéphale à la beauté peureuse,

et fait la fortune des modestes industriels de Montmorency et du bois de Boulogne.

Passons à ce qu'on retire des dépouilles du précieux animal : voici les hautes bottes à l'écyère, les guêtres de chasse, la tente d'Arabe, le crible en peau qui nettoie le blé qu'il porte au moulin; voici la grosse caisse et le tambour; voici le harnais de la charrette, la bourre qui le garnit, les manches élégants du couteau et de l'ombrelle, le peigne, le velin sur lequel on dessine au crayon ces bons-hommes qui s'effacent si facilement et que l'on recommence sans cesse; voici le hochet du petit frère, le cachet en os sculpté, la corde à boyau qui fait les cordes de la raquette, de l'arc, etc. Rien n'est oublié dans cette excellente monographie, pas même le fumier, qui fait là tout aussi bonne figure que dans le *Journal d'Agriculture pratique*. On nous apprend que les maraîchers le recherchent, alentour des villes, pour établir les couches de printemps et obtenir ces primeurs qui flattent les palais de l'enfance non moins que ceux de l'âge mûr.

C'est un cours complet d'histoire naturelle et d'histoire proprement dite, car on nous rappelle en passant que le prophète Balaam, lorsqu'il se rendait au camp des Moabites, chevauchait une sur ânesse; qu'une ânesse servait de monture à la sainte Famille dans la fuite en Egypte, et qu'enfin lorsque Jésus-Christ entra à Jérusalem, quelques jours avant sa douloureuse passion, il s'avancait également sur une ânesse, ce type éternel de l'humilité, de la patience, de la sobriété, de la douceur et du courage résigné. Jacob, pour apaiser la colère de son frère Esau, lui offrit vingt ânesse et dix ânon. Enfin, à une époque beaucoup plus rapprochée de nous, les savants qui accompagnaient Bonaparte pendant la campagne d'Egypte, trouvant le chameau trop élevé et le cheval trop rapide, montaient habituellement sur des ânes pour suivre les mouvements de l'armée, et, aux heures du péril, les soldats ne manquaient jamais de s'écrier : « Allons, les ânes au centre ! » Les rangs s'ouvraient et les savants allaient, avec leurs montures, prendre place au milieu du cercle.

On ne s'étonne plus de la perfection de l'article qui explique tous les détails de la gravure, lorsque l'on voit pour signature le nom de M^{me} Marie Pape-Carpantier, l'inspectrice générale des salles d'asile de Paris, l'auteur de tant d'excellents livres qui ont pour objet l'éducation des enfants.

La vache, le cheval, le mouton, le porc sont le sujet de gravures non moins heureuses, de pages non moins instructives pour l'enfance. Mais voici maintenant une papeterie, avec les usages sans nombre du papier et du carton. Ici, des billets de banque, là, des papillottes; ici, le chiffonnier fait sa récolte nocturne; là, le colleur illustre les murailles d'affiches aux couleurs variées; ici, le cabinet de lecture, là, la grande salle d'étude de la Bibliothèque impériale; Buffon écrit son *Histoire naturelle* à côté,

s'il ne lui avait manqué la première des conditions l'honneur!

Après cette conclusion digne de lui, mon oncle ralluma sa cigarette.

Peu d'instants auparavant, il avait prononcé le nom de Frédéric Dormont, dont le souvenir le préoccupait si fréquemment; nous respectâmes sa pieuse réverie.

Comme j'avais quitté le banc de la cheminée pour me rapprocher de la table où travaillaient ma tante et ses filles, Anna se pencha vers moi.

— Paul, me dit-elle, je voudrais vous voir rédiger l'histoire de Frédéric Dormont, qu'Albert vous a racontée.

— Vos désirs sont des ordres pour moi; dès demain je serai à l'œuvre.

Je tins parole, et depuis je n'ai pas effacé une seule ligne de ce simple récit, qui fera le sujet des prochains chapitres. Mon oncle n'y sera plus que Roland tout court, et Roland tel qu'il était en l'an VI de la République, quand, après son retour du Brésil, il vivait à Brest avec son jeune ami.

Rodolphe Bardan n'y apparaîtra qu'un instant, mais, comme vous le verrez, tout n'est point dit sur le compte de cet aventurier que les gens de l'*Artémise* confondaient parfois avec l'éternel *Nathan-la-Flibuste*.

(La suite au prochain numéro.)

de l'enfant qui prend sa première leçon de dessin ou d'écriture; puis des partitions, de la musique, des journaux, des livres, des revues...

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps!...

La musique, comme le reste, sait unir l'utile à l'agréable et réussit à donner à l'enfant une leçon en même temps qu'un délassement. Ainsi le ver à soie qui, comme il est facile de le comprendre, sert de prétexte à l'un des dessins les plus complets et les mieux réussis, le ver à soie est encore le sujet d'une ronde en action, qui, tout en instruisant l'enfant, l'habitue au mouvement mesuré et cadencé, au rythme, à la danse naturelle et facile. Les airs de ces rondes ou de ces chansonnettes, arrangés à une ou deux voix, empruntés quelquefois aux refrains populaires, et le plus souvent composés par le regrettable Allys Bureau, ou autre ami des enfants, sont accompagnés par quelques accords ou quelques batteries de piano, qui peuvent servir de leçon de musique aux commençants, et que la main plus habile peut broder et varier à son gré.

Ce que l'on ne trouvera pas dans le livre de M. J. Delbrück et ce qu'on ne devrait chercher nulle part pour l'offrir aux enfants, ce sont ces contes de fées qui ne peuvent que fausser ces jeunes intelligences et frapper de terreurs naïves autant que dangereuses ces imaginations impressionnables. L'une des plus actives collaboratrices des *Récréations instructives*, qui porte le nom de l'un des écrivains les plus savants et les spirituels de notre temps, M^{me} Isabelle Meunier, a réussi à transformer les contes de fées dans ses *Aventures surprenantes de cinq enfants abandonnés*. Le merveilleux est resté; seulement cette histoire, qui amuse et charme les enfants à l'égal d'une féerie, repose sur une étude très-sérieuse des faits presque surnaturels déjà accomplis dans le domaine des sciences, et par surcroît sur les hypothèses dont l'imagination rêve déjà la réalisation anticipée. Sous l'apparence d'une féerie écrite sous la dictée de la Folle du logis, elle avance des faits derrière lesquels la froide raison du savant pourrait bien n'entrevoir que le grand *Peut-être* de Rabelais. Quant aux enfants, cette attachante lecture leur fait connaître les prodiges déjà accomplis et prépare leur jeune intelligence à accueillir sans froides railleries les prodiges de l'avenir.

Nous adresserons cependant à M. Delbrück en reproche, un seul, mais sérieux. Il semble avoir douté des sympathies de son jeune public, et lui a fait la mesure trop petite. Abonnés et lecteur assidu de sa *Revue* pendant les cinq ou six années de son existence, nous nous rappelons qu'elle contenait bien d'autres richesses, au milieu desquelles il eût pu puiser d'une main plus libérale. Aussi n'acceptons-nous ce volume que comme une espérance, comme la pierre d'attente d'un édifice plus complet, et nous croyons bien que ceux qui auront reçu cette année en étrennes les *Récréations instructives*, réclameront dans un an un second volume, que, pour notre part, nous appelons de tous nos vœux.

EUG. BONNEMÈRE.

ADMINISTRATION DES HOSPICES DE SAUMUR.

Projet d'aliénation de la métairie de la Fièvre, située commune de la Séguinière, canton de Cholet (Maine-et-Loire).

La Commission administrative des Hospices de Saumur est dans l'intention d'aliéner la métairie nommée la Fièvre, située commune de la Séguinière, d'une contenance de 27 hectares 41 ares 52 centiares, consistant en logements, issues, jardins, prés, pâtures et terres labourables.

La Commission agit conformément à la décision qu'elle a prise par sa délibération du 14 décembre présent mois.

En exécution de l'arrêté de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, en date du 20 décembre 1860, une enquête de *commodo et incommodo* sera ouverte à la mairie de Saumur, par M. Chudeau fils, propriétaire à Saumur, membre du conseil municipal, sur le projet en question.

Les pièces relatives à cette affaire sont déposées au secrétariat de la Mairie, où il pourra en être pris connaissance tous les jours, de midi à quatre heures (dimanches et fêtes exceptés), jusqu'au 8 janvier 1861.

Saumur, le 24 décembre 1860.

Les Administrateurs,

Paul MATAUD, GIRARD, CADIEU, ABELLARD, D'ESPINAY.

SOUVENIR DE LA MISSION DE SAUMUR EN 1860.

Nous devons à l'obligeance de M. le curé de la Visitation une *Méthode abrégée d'Oraison Mentale*, composée par le R. P. Louis de Gonzague, capucin

prédicateur de la paroisse de la Visitation. Nous croyons répondre au désir de beaucoup de personnes pieuses en annonçant qu'on trouve cette *Méthode d'Oraison* au bureau du journal et chez M. Gaultier-Brière, libraire, rue St Jean. (PRIX : 0.05.)

Marché de Saumur du 22 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 22 89	Huile de lin	30 —
2 ^e qualité, de 74 k. 22 —	Paille hors barrière	48 70
Seigle 46 —	Foin id.	60 76
Orge 14 —	Luzeine (les 750 k.)	62 40
Avoine (entrée) 10 73	Graine de trèfle	64 —
Fèves 15 20	— de luzeine	26 —
Pois blancs 35 20	— de colza	28 30
— rouges 52 —	— de lin	26 —
Cire jaune (30 kl) 930	Amandes en coques	— —
Huile de noix ordin. 63 —	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis 50 —	— cassées (30 k)	66 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur	1 ^{re} qualité 160 à »
Id.	2 ^e id. 145 à »
Ordin., environs de Saumur, 1860,	1 ^{re} id. 100 à »
Id.	2 ^e id. 90 à »
Saint-Léger et environs 1860	1 ^{re} id. 90 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860,	1 ^{re} id. 90 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
La Vienne, 1860	73 à 80
ROUGES.	
Souzay et environ	125 à 130
Champigny, 1858	1 ^{re} qualité 260 à »
Id.	2 ^e id. 210 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 210 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »

V arrain, 1838	150 à 170
Id. 1859	120 à 140
Bourgueil, 1838	1 ^{re} qualité 170 à »
Id.	2 ^e id. 150 à »
Id. 1839	1 ^{re} id. 153 à »
Id.	2 ^e id. 125 à »
Restigny	125 à 140
Chinon, 1838	1 ^{re} qualité 140 à »
Id.	2 ^e id. 150 à »
Id. 1839	1 ^{re} id. 150 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »

BOURSE DU 22 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 68 30
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 96 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Par cessation de commerce.

Autorisé par jugement du Tribunal de Commerce de Saumur.

Dans les magasins de M^l^{le} NIVERLET, libraire à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 58.

Le mercredi 26 décembre 1860, à midi, et jours suivants,

Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

Il sera vendu :

Un cabinet de lecture de 4.000 volumes reliés : histoires, voyages, revues, romans des meilleurs auteurs, grand nombre de belles illustrations. Un choix superbe de beaux parossiens, reliures riches. Une collection magnifique de GRAVURES, tout ce qui a été fait de plus beau de nos jours. Un superbe choix d'articles de fantaisie tels que : trousse, boîtes à mouchoirs, boîtes à thé, nécessaires, valises, poterie anglaise, cave, petits sévres émaillés, statuettes en stuc, une quantité de fournitures de bureaux et objets pour étrennes.

Tous ces objets sont d'une grande fraîcheur et de la plus haute confection.

On pourra former des lots au choix des acquéreurs.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

VENTE D'ARBRES.

Le dimanche 30 décembre, il sera vendu, à la propriété des Jonanneaux, près la Ronde, à midi, plusieurs lots d'arbres de diverses essences, tels que peupliers, chênes, corniers, voyers, bouillards et une petite sapinière.

Tous ces bois sont situés près la grande route et d'une exploitation facile. (625)

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Vendredi prochain 28 décembre, à une heure de l'après-midi, à l'Hôtel du Génie, rue de la Petite-Bilange, il sera procédé à la vente aux enchères du mécanisme de l'ancienne horloge de l'École de cavalerie de Saumur.

Cinq pour cent en sus.
Le Receveur des Domaines,
P. VING.

(626)

Il a été trouvé, mardi dernier, du côté de Terrefort, un joli CHIEN de chasse.

S'adresser à M. MESNET, Grand'Rue, n^o 22. (627)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 5 janvier 1861, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de denrées fourragères à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (610)

A CÉDER DE SUITE

Un Fonds de Librairie,

Dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

PLANT DE VIGNE ROUGE, de 3 ans bien, enraciné.

S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgueil. (624)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue des Forges, n^o 10. S'adresser à M^e LEROUX, no 10 rue à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT.

Une MAISON joignant le Champ-de-Foire, composée de plusieurs chambres, avec cour et jardin; plus écurie et remise, à la volonté du locataire.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois, place de la Grise.

UNE MAISON DE BLANC
Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, hoissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la profession. (533)

DRA GÈES DU D^r GUIGNON

Contre les Maladies aiguës et chroniques : Traitement infailible, guérison radicale.

Dépôt central à Paris, 167, rue Saint Honoré; à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (553)

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE POUR LA FABRICATION SPÉCIALE
DES
CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS
(CI-DEVANT (Pl. des Victoires, 2) Rue de Rivoli, 132 (EN TRE LES RUES du Roule et des Bourdonnais))

La mission de la COMPAGNIE COLONIALE est de fabriquer du Bon Chocolat et d'en propager l'usage. La Compagnie ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut avant tout livrer des produits irréprochables.

Tous les CHOCOLATS de la C^{ie} COLONIALE sont composés, sans exception, de matières premières de choix; ils sont exempts de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Contrairement à un abus qui existe dans le commerce, la C^{ie} COLONIALE ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de *surfin* et d'*extra-fin*; elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement *Bon Ordinaire*, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les dénominations les plus exagérées. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme *Chocolats Fins*, ils sont réellement d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

La C^{ie} COLONIALE ne suit pas non plus l'usage blâmable qui consiste à comprendre dans le poids annoncé l'étain et le papier qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la C^{ie} COLONIALE, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, en dehors du poids des enveloppes, de quelque nature qu'elles soient.

CHOCOLAT DE SANTÉ		CHOCOLAT VANILLÉ		CHOCOLAT DE POCHE	
Le demi-kilog.		Le demi-kilog.		Et de Voyage	
BON ORDINAIRE	2 f. 50 c.	BON ORDINAIRE 3 f.	3 50	La Boîte de 36 petites Tablettes	
FIN	3	FIN	4	SUPERFIN, la boîte	2 f. 25 c.
SUPERFIN	3 50	SUPERFIN	4	EXTRA, la boîte	2 50
EXTRA	4	EXTRA	5	EXTRA-SUPER, la boîte 3	

Dans toutes les Villes de France, chez les principaux Commerçants

Tous les Chocolats de la COMPAGNIE COLONIALE portent sur l'enveloppe les deux mots : COMPAGNIE COLONIALE, ainsi que la signature VINET et C^{ie}.

Saumur, imprimerie de P. COJET.

OUVERTURE DES MAGASINS D'ÉTRENNES DE POLTI FRÈRES

7, RUE ROYALE, A TOURS.

Tout le monde voudra visiter les Magasins de cette importante Maison, dont les assortiments, vraiment extraordinaires, rivalisent avec les premières maisons de la capitale.

Bijouterie (Parures pour Mariages), Joaillerie, — Orfèvrerie, Bronzes d'art, — Candélabres, Lampes de luxe, — Pendules, Montres de Genève et de Suisse garanties.

Seuls correspondants de la MAISON Ch. CHRISTOFLE ET C^{ie}, pour la vente de leur orfèvrerie. (617)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,